

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 Mars 2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, FAGNI, LAPALUD, MILLET, MANGUELIN, BLANC, JANICHON, PESTELLE MICHAUD, Mesdames ROGNARD, DECHAIX, DECHAVANNE, GUDET

Excusés : Valérie CHAMBAUD

Secrétaire de séance : Pierre MILLET

Valérie CHAMBAUD donne pouvoir à Michel ALBERTI 1^{er} ADJOINT

1- APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte rendu du 18 Février 2019 est approuvé à l'unanimité.

2) Vote des Comptes Administratifs 2018

-Budget Assainissement)

Joël Fagni donne les résultats 2018 du Budget Assainissement.

Le Conseil municipal après l'étude du Compte administratif 2018 du Budget Assainissement vote les résultats 2018 suivants :

-Section de Fonctionnement

002 Excédent cumulé de Fonctionnement **792 249,86 euros**

-Section d'Investissement

001 Excédent cumulé d'Investissement **538 684.25 euros**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion du budget Assainissement 2018 présenté par Madame NOUGUIER trésorière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter lesdits résultats comme suit :

-En recette de fonctionnement 2019 au compte R002 « Résultats antérieurs reportés » le montant de

45 144.11euros

-En excédent d'investissement 2019 au compte R001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » le montant de **538 684.25 euros**

-En recette d'investissement au compte 1068 le montant de **747 105.75 euros**

-Budget Communal

Joël Fagni donne les résultats 2018 du Budget Communal.

Le Conseil Municipal après l'étude du compte administratif 2018 du budget communal vote les résultats 2018 suivants :

-Section de Fonctionnement

002 Excédent cumulé de **851 401,63 euros**

-Section d'investissement

001 Déficit cumulé d'Investissement de **184 168,36 euros**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion du budget Communal 2018 présenté par Madame NOUGHER trésorière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter lesdits résultats comme suit :

-En recette de fonctionnement 2019 au compte R002 « Résultats antérieurs reportés » le montant de **524 227,27 euros**

-En déficit d'investissement 2019 au compte R001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » le montant de **184 168,36 euros**

-En recette d'investissement au compte 1068 le montant de **327 174,36 euros**

3) Vote des Budgets Primitifs 2019

Valérie Multon donne lecture des articles du Budget Primitif Assainissement 2019

Budget Assainissement 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le budget primitif assainissement 2019 qui s'équilibre en :

-Section de fonctionnement à **99 444.11 euros**

-Section d'investissement à **1 526 374.11 euros**

Budget Communal 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le budget primitif du budget communal 2019 qui s'équilibre en :

-Section de fonctionnement à **1 207 388,00 euros**

-Section d'investissement à **986 673,36 euros**

Un débat s'instaure sur la ligne des 4 taxes d'imposition

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2019.

Les Taux votés sont :

Taxes d'habitation : 12.55

Taxe foncière bâti : 14.18

Taxe foncière non bâti 43.86

Le produit attendu pour 2019 est de **299 937** euros.

Monsieur le Maire informe le Conseil que GROUPAMA Assurances a émis un chèque de 2500,00 euros à l'ordre de la Commune de Marlieux en geste commercial à titre exceptionnel suite au Vol de notre véhicule Peugeot AW-677-QV.

Cette somme sera déposée à l'article 7788 en section de fonctionnement du budget Communal 2019.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

FSL	350.10 euros
Pôle Enfance jeunesse	41 663.00 euros (A répartir entre les 3 communes au Prorata du nombre d'élèves inscrits)
Bouchoux Condeissiat	200,00 euros
SOU DES Ecoles	900,00 euros
CLIQUE VARAXOISE	100,00 euros
COOPERATIVE SCOLAIRE	280,00 euros
Ape COLLEGE Léon Comas	384,00 euros
Jeunesse Sportive Bresse	60,00 euros
CLIC	100,00 euros
Académie de la DOMBES	50,00 euros
ADAPA	200,00 euros
ADMR	200,00 euros

Intervention de Francis Pestelle concernant le Comité des Fêtes, la soirée Beaujolaise devrait financer intégralement la fête du Village du mois de décembre.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2015, il avait été décidé d'accorder une aide aux enfants de Marlieux fréquentant le centre de loisirs géré par Pôle Enfance de Marlieux dans les conditions suivantes : 4,50 euros par enfant et par journée avec repas, cette participation étant limitée à 20 jours maximum par enfants dans l'année.

Après discussion, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité l'attribution d'une aide aux familles à compter du 1^{er} septembre 2019 dans les conditions suivantes.

-5 euros par enfant et par journée avec repas pour les enfants de Marlieux

-participation limitée à 20 jours maximum pour 2018.

Pierre Millet évoque le fait qu'aucun projet nouveau n'a été prévu dans ce budget.

Le Maire répond que des projets ont été évoqués lors d'un précédent conseil en vue de demande de subventions : (Toiture de la Salle des fêtes et Réfection de la façade de gendarmerie).

4) Point sur les TRAVAUX

STATION EPURATION- Rue de la laiterie

Le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration par l'entreprise SCIRPE/FONTENAT et sous la maîtrise d'œuvre d'ARTELIA et conformément au code de l'urbanisme, une déclaration préalable doit être déposée pour permettre la construction du local technique nécessaire.

Cette déclaration préalable sera déposée en Mairie pour son enregistrement et transmise ensuite au service ADS de la Communauté de Communes de la Dombes pour son instruction.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour déposer une déclaration préalable pour la construction du local technique nécessaire au fonctionnement de la nouvelle station d'épuration.

Le Maire rappelle que notre maître d'œuvre ARTELIA a demandé de mettre en place un contrôleur SPS et un contrôleur technique. Une consultation a été lancée.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer les offres et effectuer les démarches nécessaires.

Travaux Rue de la Laiterie

Les travaux devraient débiter très rapidement. Le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer le Marché « Rue de la laiterie » et toutes les pièces s'y réfèrent.

TRAVAUX DIVERS

-PYLONE pour téléphonie mobile - Le montage devrait intervenir dans la nuit du jeudi au vendredi 28 Mars (Pylône de 35 M de haut)

-Chemin Crinier - En attente du devis définitif avec Colas (Environ 50 000,00 euros)

-Grande Rue –La première semaine d’Août la « Grande Rue » fera l’objet de travaux de rénovation par le département.

-37 bouches à Clé pris en charge par le Syndicat EP

-25 grilles et tampons financés par la commune pour un montant de 7 500,00 euros HT

-3 plateaux surélevés ne seront pas pris en charge par le département (étude en cours).

- **Stade de FOOT-** Foot Nature Concept a fait un nouveau devis.

-Décompactage –regarnissage-sablage et engrais pour environ 5 000,00 euros. Etude en Cours

-Toilettes de l’école - Les travaux de remise en état des toilettes de l’école maternelle sont prévus au Mois d’Aout 2019 pour un montant d’environ 15 000,00 euros. Cette somme bénéficiera d’une subvention DETR d’environ 25 % sur le HT et sera répartie entre les 3 communes au prorata du nombre d’enfants inscrits à l’école.

5) Comptes rendus de réunions

-SIEA : 2019/2021 Dernière ligne droite pour la fibre (Marlieux est en zone blanche)

-Syndicat de Rivière : Vote du Budget

-AG de Pôle Enfance :

Bilan présenté par Laurent Dechavanne et Fabienne Grand - Il est fait état de la satisfaction des utilisateurs. Bilan financier revenu à l’équilibre et même excédentaire. La question est posée quant à la relève car peu de parents sont présents à l’Assemblée Générale.

-Service Commun de la Communauté de Communes – Intervenat Musique et Sport

Le Maire rappelle que la commune est adhérente mais pas encore utilisatrice.

Ce dossier à l’étude demande la concertation avec le personnel enseignant.

L’école souhaiterait utiliser ce service à raison de 3 heures par semaine de musique et 3 heures par semaine de sport pour un montant de 6048,00 euros qui serait répartis sur les trois communes. Après discussion Monsieur le Maire fait procéder à un vote ;

11 Pour l’utilisation du Service Commun de la Communauté de Communes

4 Abstentions

6) Questions diverses

Le Maire informe le Conseil que le restaurant Roger la Grenouille a fait un don de 250,00 euros au CCAS .Monsieur Plagnard a fait par ailleurs la demande d'utiliser sa terrasse dès le Week-end de Paques. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Michel Alberti demande des volontaires pour la mise en place de l'enrobé en froid.
(Samedi 6 Avril ou samedi 13 avril suivant la Météo).

Prochain Conseil le 13 mai prochain.

La séance est levée à 23h